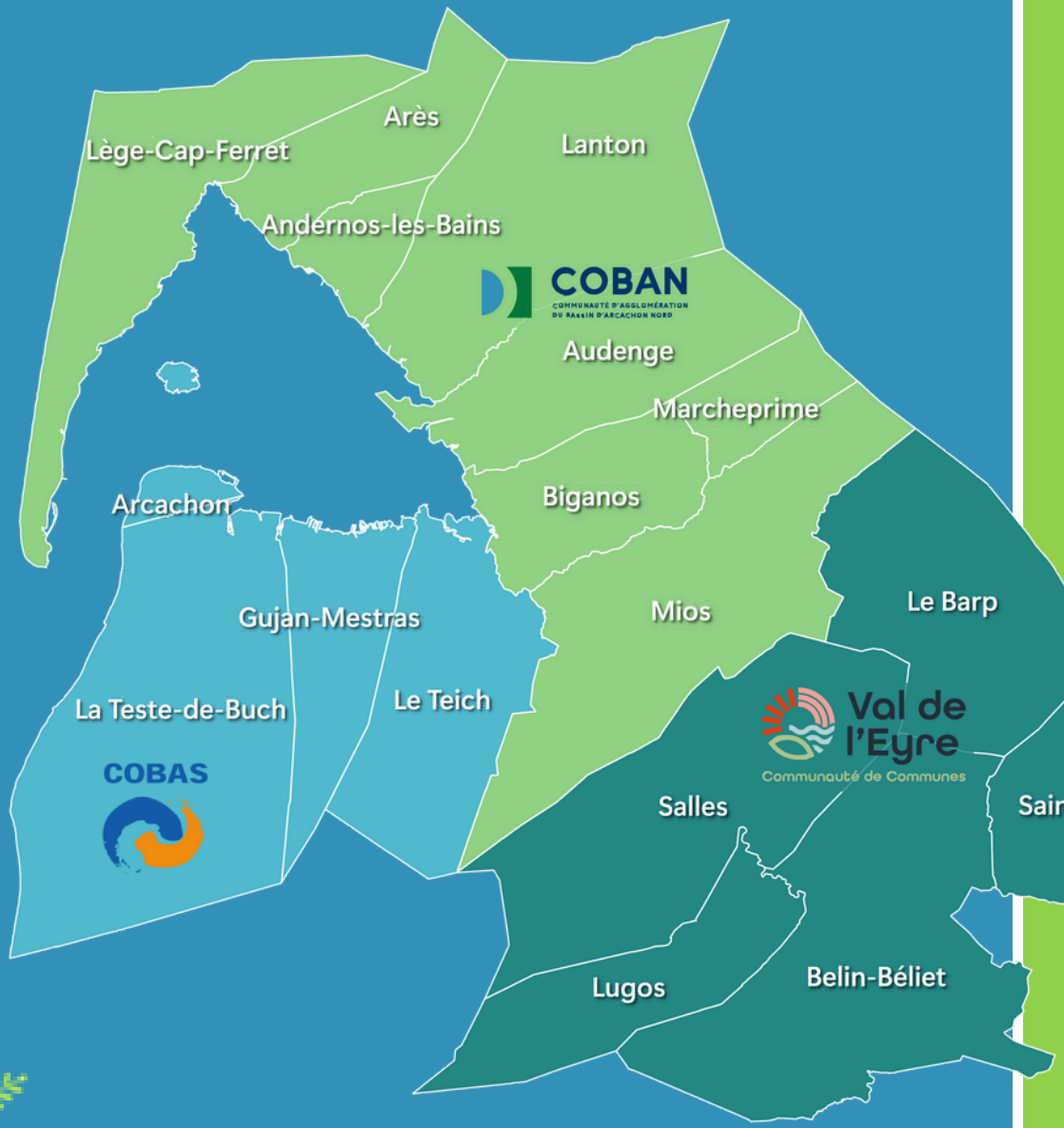
Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

SYBARVAL



Plan Climat Air Energie Territorial

2025 - 2031



Plan d'actions

Approuvé le 13 novembre 2025

Méthodologie d'élaboration du plan d'actions

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Réglementation des PCAET, article R229-51 du Code de l'Environnement

« Le plan climat-air-énergie territorial prévu à l'article L. 229-26 est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation […] »

III. – Le programme d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52. Il définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés. Il identifie des projets fédérateurs, en particulier ceux qui pourraient l'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte, tel que défini à l'article L. 100-2 du code de l'énergie. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées.

Résumé

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de réponse aux enjeux climatiques du territoire. Il constitue un cadre stratégique et opérationnel permettant d'articuler les actions des collectivités, de leurs partenaires et des acteurs du territoire en faveur de la transition énergétique et de la transition écologique. Le plan d'actions en est une composante essentielle, traduisant concrètement les ambitions du territoire en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

La transition entre la fin du premier plan climat 2018-2024, et le plan climat 2025-2031, a démarré par le lancement de la révision du PCAET approuvé en conseil syndical le 21 mars 2024.

Globalement, après quelques comités de pilotage avec les collectivités du territoire, et particulièrement lors du COPIL du 4 juillet 2024, la typologie des actions a été partagée à partir de grands thèmes extraits des travaux du Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE[1]) dans l'objectif d'utiliser ces derniers pour en extraire un socle commun d'actions.

Ensuite, le SYBARVAL a réalisé un inventaire des actions existantes sur le territoire afin d'observer les actions déjà réalisées ou en cours correspondantes aux travaux du SGPE, et ainsi extraire les actions qui ne sont pas encore mises en œuvre. Les modalités pour élaborer l'inventaire sont précisées dans la partie « Inventaire des actions existantes des collectivités ».

In fine, après collecte, compilation des données et partage des résultats obtenus, les collectivités ont été invitées à retenir plusieurs actions à mettre en œuvre dans le cadre du nouveau plan climat.

Enfin, pour territorialiser le plan d'actions, des séances de concertation ont été organisées avec les acteurs du territoire, qui regroupent :

- Un comité technique, composé des collectivités territoriales, créé pour engager l'adaptation au changement climatique,
- Le Conseil de Développement du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre,
- Les instances de concertation des communes,
- Des entreprises du territoire,
- Un comité des acteurs du plan climat.

Ces moments d'échange ont permis de compléter les réflexions sur le nouveau plan d'actions.

[1] *Voir les publications territoriales ici*

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Inventaire des actions existantes des collectivités (septembre à décembre 2024)

- **Au niveau intercommunal**

La recherche des actions portées par les intercommunalités s'est faite sur le référentiel Climat Air Énergie de l'ADEME, intégré au programme Territoires en Transition. Ce référentiel dresse un diagnostic objectif des politiques publiques de l'intercommunalité pour répondre aux enjeux énergie-climat. La structure de ses chapitres correspond peu ou prou aux travaux du SGPE, ce qui a facilité le croisement des données.

- **Au niveau communal**

La recherche des actions à cet échelon a été effectuée grâce aux sites internet des communes, à leurs magazines et aux délibérations. Cette collecte d'informations a permis de suivre l'état d'avancement de chaque commune et de renseigner précisément le tableau de suivi.

- **Compilation et vérification**

Les recherches ont ensuite été compilées et intégrées dans un tableau global regroupant l'ensemble des collectivités, et dans un tableau spécifique à chaque collectivité.

Les collectivités ont été invitées à vérifier l'ensemble de ces informations conclu par un échange entre le SYBARVAL et la collectivité.

Les résultats de ces travaux ont ensuite été fusionnés aux actions du premier plan climat afin de conserver un fil rouge du PCAET du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Entretiens avec les communes et EPCI (novembre 2024 à janvier 2025)

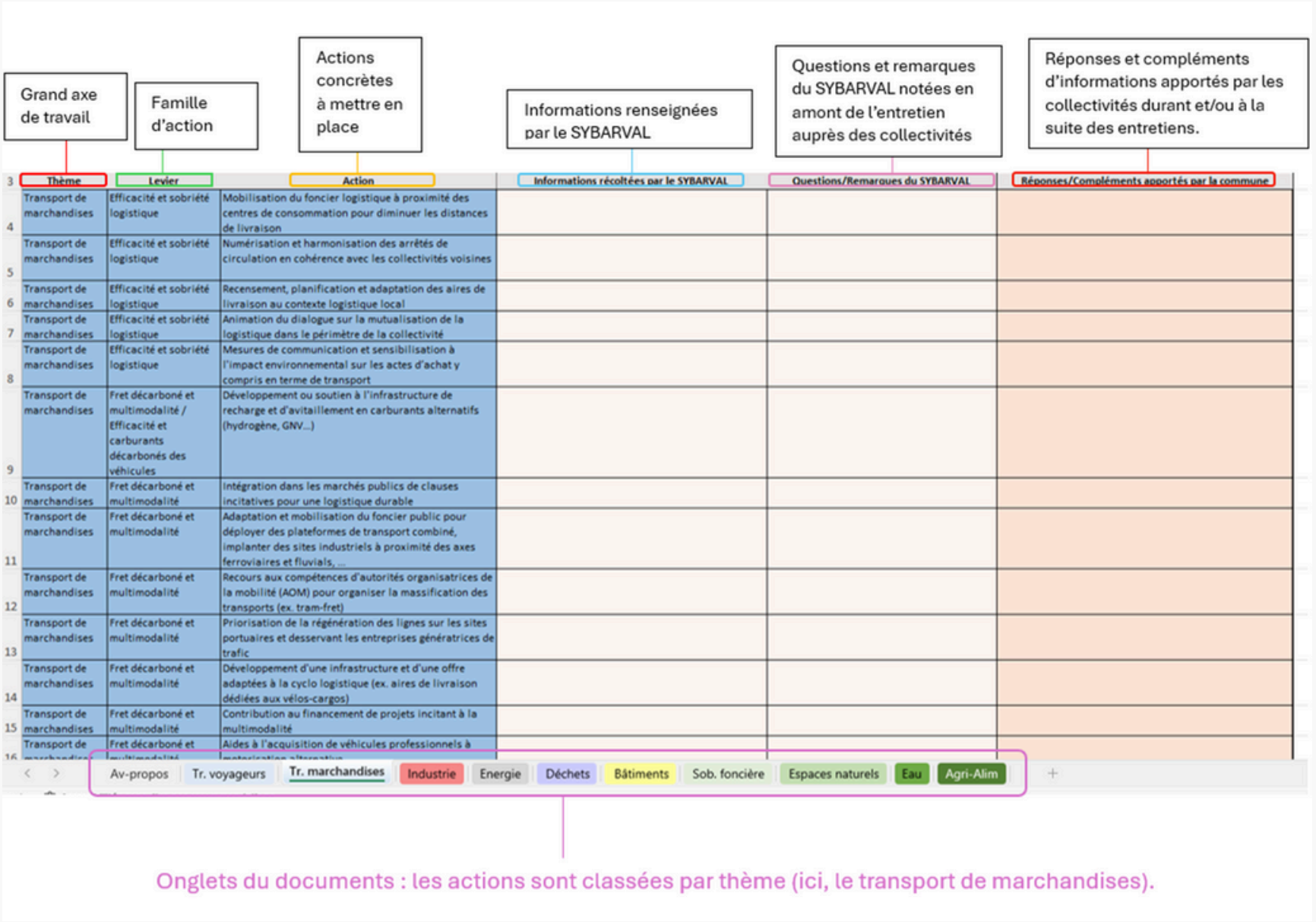
Afin de vérifier et compléter les informations recensées dans le tableau, des échanges avec l'ensemble des collectivités du territoire lors d'entretiens individuels ont permis de valider les recherches effectuées par le SYBARVAL.

Ces données, d'ordre statistique, ont permis de réaliser différents graphiques exposant des tendances territoriales telles que les thématiques les plus travaillées par les collectivités, ou les actions les moins avancées sur le territoire par exemple.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Méthodologie d'élaboration du plan d'actions

Extrait du tableau d'informations des collectivités du territoire



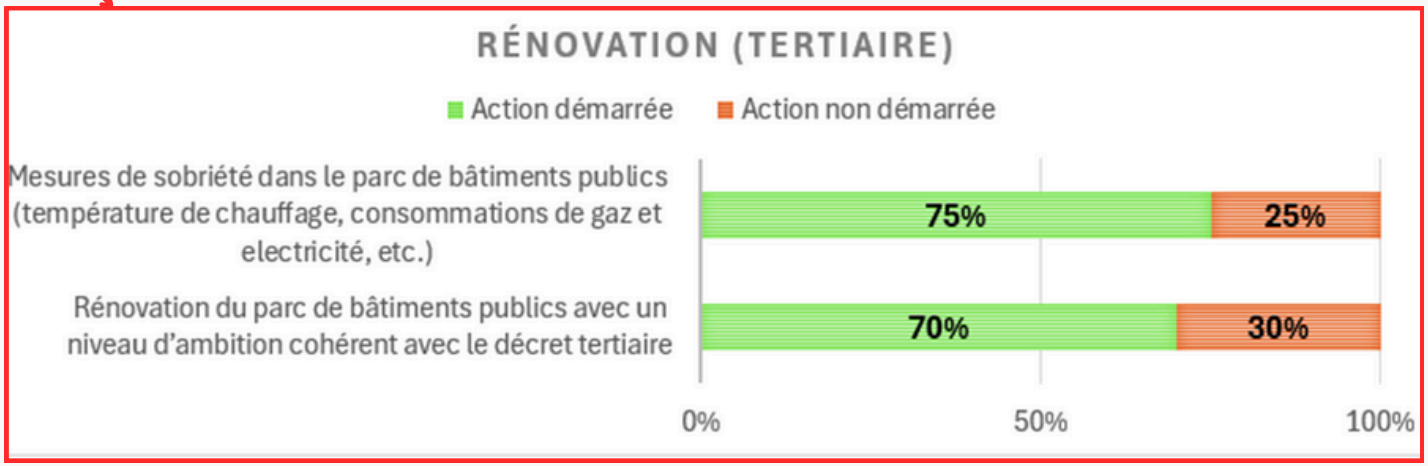
Thème	Levier	Action	Informations récoltées par le SYBARVAL	Questions/Remarques du SYBARVAL	Réponses/Compléments apportés par la commune
Transport de marchandises	Efficacité et sobriété logistique	Mobilisation du foncier logistique à proximité des centres de consommation pour diminuer les distances de livraison			
Transport de marchandises	Efficacité et sobriété logistique	Numérisation et harmonisation des arrêtés de circulation en cohérence avec les collectivités voisines			
Transport de marchandises	Efficacité et sobriété logistique	Recensement, planification et adaptation des aires de livraison au contexte logistique local			
Transport de marchandises	Efficacité et sobriété logistique	Animation du dialogue sur la mutualisation de la logistique dans le périmètre de la collectivité			
Transport de marchandises	Efficacité et sobriété logistique	Mesures de communication et sensibilisation à l'impact environnemental sur les actes d'achat y compris en terme de transport			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité / Efficacité et carburants décarbonés des véhicules	Développement ou soutien à l'infrastructure de recharge et d'avitaillement en carburants alternatifs (hydrogène, GNV…)			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Intégration dans les marchés publics de clauses incitatives pour une logistique durable			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Adaptation et mobilisation du foncier public pour déployer des plateformes de transport combiné, implanter des sites industriels à proximité des axes ferroviaires et fluvials, …			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Recours aux compétences d'autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour organiser la massification des transports (ex. tram-fret)			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Priorisation de la régénération des lignes sur les sites portuaires et desservant les entreprises génératrices de trafic			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Développement d'une infrastructure et d'une offre adaptées à la cyclo logistique (ex. aires de livraison dédiées aux vélos-cargos)			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Contribution au financement de projets incitant à la multimodalité			
Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité	Aides à l'acquisition de véhicules professionnels à			

Onglets du documents : les actions sont classées par thème (ici, le transport de marchandises).

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Exemple de statistique issu des analyses du tableau précédent

Bâtiments							
Rénovation (tertiaire)		Rénovation (tertiaire) / Sobriété foncière	Rénovation (tertiaire) / Rénovation (résidentiel)				
Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire	Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, consommations de gaz et electricité, etc.)	Construction de nouveaux bâtiments exemplaires cohérents avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière	Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov	Mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier (ex. identification de quartiers, animation, dispositifs d'aller vers, mises en relation…)	Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs…)	Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation	Structurati l'accompag rénovation d'un espac
70%	75%	55%	16%	6%	71%	100%	
30%	25%	45%	84%	94%	29%	0%	
0%	0%	0%	5%	20%	15%	80%	



Concertation avec les acteurs du territoire

-> L'ensemble de ces concertations est précisé dans le document « PCAET 2025-2031, Bilan des concertations ».

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Méthodologie d'élaboration du plan d'actions

Plan d'actions retenu pour le PCAET 2025-2031

Ce plan regroupe trente fiches actions, organisées en six grandes thématiques :

- Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat
- Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire
- Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport
- Développer et diversifier les énergies renouvelables
- Construire un territoire résilient face aux changements climatiques

Les actions conservées du PCAET 2018-2024

1. Animer et piloter le Plan Climat Air Énergie Territorial
2. Consolider une gouvernance pérenne et multi-partenariale sur le territoire
3. Assurer le suivi des indicateurs au travers de l'observatoire
4. Former, informer, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire
5. Rénover les bâtiments publics résidentiels et tertiaires et baisser leurs consommations d'énergie
6. Accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement en s'appuyant notamment sur les plateformes de la rénovation énergétique
7. Assurer la lisibilité des dispositifs en matière de performance environnementale des entreprises sur le territoire
9. Promouvoir un tourisme éco-responsable
11. Coordonner l'offre de mobilité sur le territoire
12. Inciter à l'émergence de plans de mobilité publics et privés
13. Poursuivre le développement de pôles d'échanges autour des gares et en dehors pour renforcer le maillage multimodal
14. Développer la pratique du vélo par les habitants et les touristes
15. Promouvoir l'utilisation de véhicules à énergies alternatives au pétrole
16. Développement des énergies alternatives aux énergies fossiles
17. Favoriser et faciliter le développement du photovoltaïque
18. Développer la filière de méthanisation
19. Utiliser le potentiel en géothermie du territoire
20. Garder une veille sur les opportunités de la filière hydrogène (production et consommation)
21. Investiguer les potentiels de création de réseaux de chaleur
23. Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la qualité et la quantité de la ressource en eau
24. Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé
25. Œuvrer pour la sobriété foncière
26. Préserver et élargir les aires protégées
27. Renforcer la gestion des forêts
28. Améliorer les continuités écologiques

Les nouvelles actions

8. Embarquer les acteurs économiques dans la démarche plan climat
10. Développer et soutenir l'économie circulaire
22. Embarquer le territoire dans une trajectoire climato-compatible
29. Reconstituer les zones humides et les boisements pour renforcer les pratiques stockantes de carbone
30. Développer une agriculture résiliente et une alimentation saine

Le bilan à 3 ans du PCAET 2025-2031 permettra de mesurer l'atteinte des objectifs. Des mesures correctives pourront être prises afin de poursuivre la trajectoire initiée.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Présentation des axes

SOMMAIRE DES AXES

→ Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat
Actions 1 à 4

→ Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire
Actions 5 et 6

→ Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone
Actions 7 à 10

→ Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport
Actions 11 à 14

→ Développer et diversifier les énergies renouvelables
Actions 15 à 21

→ Construire un territoire résilient face au changement climatique
Actions 22 à 30

L'axe auquel correspond l'action se trouve au dessus du titre de l'action



Les six axes sont codifiés par couleur :









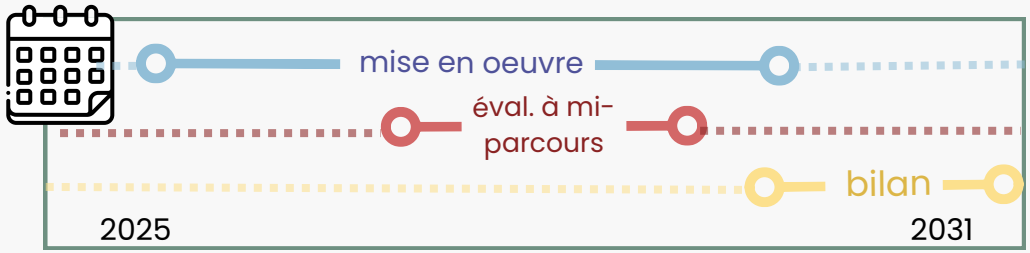




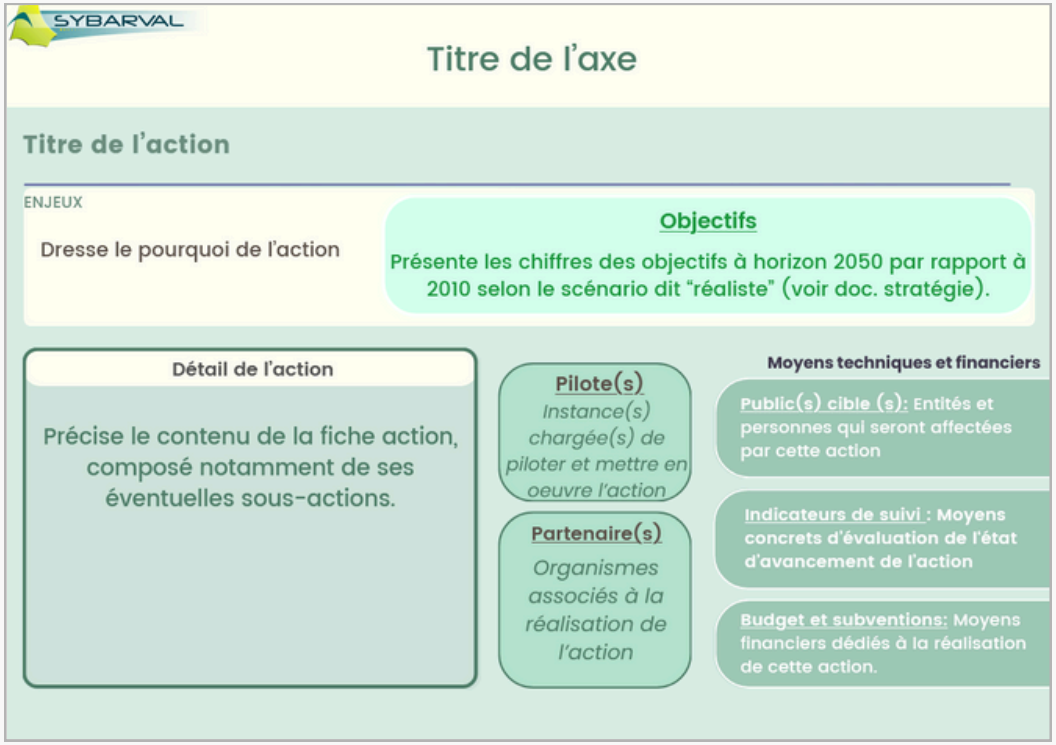
Présentation des fiches actions

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

CALENDRIER



EXEMPLE DE LECTURE D'UNE FICHE ACTION



SOMMAIRE DES ACTIONS

1. Animer et piloter le Plan Climat Air Energie Territorial
2. Consolider une gouvernance pérenne et multi-partenariale sur le territoire
3. Assurer le suivi des indicateurs au travers de l'observatoire
4. Former, informer, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire
5. Rénover les bâtiments publics résidentiels et tertiaires et baisser leurs consommations d'énergie
6. Accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement en s'appuyant notamment sur les plateformes de la rénovation énergétique
7. Assurer la lisibilité des dispositifs en matière de performance environnementale des entreprises sur le territoire
8. Embarquer les acteurs économiques dans la démarche plan climat
9. Promouvoir un tourisme éco-responsable
10. Développer et soutenir une économie circulaire
11. Coordonner l'offre de mobilité sur le territoire
12. Inciter à l'émergence de plans de mobilité publics et privés
13. Poursuivre le développement de pôles d'échanges autour des gares et en dehors pour renforcer le maillage multimodal
14. Développer la pratique du vélo par les habitants et les touristes
15. Promouvoir l'utilisation de véhicules à énergies alternatives au pétrole
16. Développement des énergies alternatives aux énergies fossiles
17. Favoriser et faciliter le développement du photovoltaïque
18. Développer la filière de méthanisation
19. Utiliser le potentiel en géothermie du territoire
20. Garder une veille sur les opportunités de la filière hydrogène (production et consommation)
21. Investiguer les potentiels de création de réseaux de chaleur
22. Embarquer le territoire dans une trajectoire climato-compatible
23. Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la qualité et la quantité de la ressource en eau
24. Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé
25. Œuvrer pour la sobriété foncière
26. Préserver et élargir les aires protégées
27. Renforcer la gestion des forêts
28. Améliorer les continuités écologiques
29. Reconstituer les zones humides et les boisements pour renforcer les pratiques stockantes de carbone
30. Développer une agriculture résiliente et une alimentation saine

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

SOMMAIRE DE L'AXE

1. Animer et piloter le Plan Climat Air Énergie Territorial
2. Consolider une gouvernance pérenne et multi-partenariale sur le territoire
3. Assurer le suivi des indicateurs au travers de l'observatoire
4. Former, informer, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat constitue un axe structurant de l'action territoriale.

Le SYBARVAL porte ainsi différentes initiatives pour assurer une gouvernance partagée et un pilotage efficace. Chaque année, un **Comité des acteurs** est organisé afin de **favoriser le dialogue, l'échange de bonnes pratiques et l'implication de l'ensemble des parties prenantes.** Dans cette dynamique, le syndicat poursuit les **réflexions sur l'évolution et la pertinence des indicateurs**, afin de les rendre plus performants, fiables et en adéquation avec les objectifs du PCAET.

Enfin, le SYBARVAL s'appuie sur l'expertise de l'ALEC et de ses partenaires (AREC, GRDF, EDF, etc.) pour **renforcer et affiner l'observatoire énergie-climat du territoire**, garantissant ainsi un suivi précis et partagé des actions engagées.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

Action 1 : Animer et piloter le Plan Climat Air Énergie Territorial

ENJEUX

Maîtriser et porter les engagements pris dans le plan climat, grâce à la mobilisation et la coordination des partenaires, le partage et la diffusion du PCAET, le suivi et l'amélioration de l'observatoire des données énergie-climat, etc.

Objectifs globaux

Consommation d'énergie : +13% en 2050/2010
Émissions de gaz à effet de serre : - 66% en 2050/2010
Production d'Énergie Renouvelable : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Maintenir la mobilisation des collectivités territoriales et des acteurs du territoire sur le PCAET,
- Poursuivre la sensibilisation aux enjeux climatiques et au PCAET,
- Continuer à s'appuyer sur l'ALEC, et ses propres partenaires (AREC, ATMO, etc.) pour affiner l'observatoire énergie-climat du territoire,
- Animer et piloter la mise en œuvre du Plan Climat avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Suivre la mise en compatibilité des PLU(i) avec le PCAET

Pilote(s)

SYBARVAL
1 ETP + stagiaires ou apprentis

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Communes, intercommunalités, Pays BARVAL, DDTM, DREAL, ADEME, ALEC33, CAUE33, Département de la Gironde, PnrLG, SAGE(s), PNMBA, Syndicat des ports, BA2E, Chambres consulaires, Offices de tourisme, ANAH, SDEEG, GRDF, Enedis, EDF, ADIL, EIE, CREAQ, CCAS, ARS, CAF, CAPEB, FFB, clubs d'entreprises, Associations d'entreprises, SIBA, Professionnels du tourisme, Agence de l'eau Adour Garonne, Associations de promotion du tourisme, CRPF, ONF, Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, Associations, Smurfit Westrock, SEML Route des Lasers
...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : SYBARVAL, comité des acteurs, collectivités territoriales, habitants, agriculteurs, les entreprises, industriels, touristes, etc.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions du CoTech et du COPIL
- Nombre de réunions du Comité des acteurs PCAET
- Nombre de réunions avec les différents acteurs du territoire

Budget et subventions : dépenses prévisionnelles de 45K€/an sur 6 ans (RH) et 10K€/an (partenariat ALEC)

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

Action 2 : Consolider une gouvernance pérenne et multi-partenariale sur le territoire

ENJEUX

Poursuivre une gouvernance adaptée, pérenne et multi-partenariale pour favoriser la mise en œuvre des actions et faciliter l'atteinte des objectifs.

Objectifs globaux

Consommation d'énergie : +13% en 2050/2010
Émissions de gaz à effet de serre : - 66% en 2050/2010
Production d'Énergie Renouvelable : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Maintenir la gouvernance mise en place pour la révision du PCAET
- Proposer un élargissement de cette gouvernance aux acteurs du territoire
- Proposer une gouvernance spécifique avec les autres acteurs du territoire pour les embarquer dans le PCAET
- Garantir une continuité de la gouvernance dans le temps
- Maintenir une veille sur le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)

Pilote(s)

SYBARVAL
1 ETP + stagiaires ou apprentis

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Communes, intercommunalités, Pays BARVAL, DDTM, DREAL, ADEME, ALEC33, CAUE33, Département de la Gironde, PnrLG, SAGE(s), PNMBA, Syndicat des ports, BA2E, Chambres consulaires, Offices de tourisme, ANAH, SDEEG, GRDF, Enedis, EDF, ADIL, EIE, CREAQ, CCAS, ARS, CAF, CAPEB, FFB, clubs d'entreprises, Associations d'entreprises, SIBA, Professionnels du tourisme, Agence de l'eau Adour Garonne, Associations de promotion du tourisme, CRPF, ONF, Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, Associations, Smurfit Westrock, SEML Route des Lasers
...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : collectivités territoriales et institutions locales, habitants, entreprises locales des différentes filières, acteurs de la transition énergétique, etc.

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions du CoTech et du COPIL
- Nombre de réunions du Comité des acteurs PCAET
- Nombre de réunions avec les différents acteurs du territoire

Budget et subventions : dépenses prévisionnelles de 45K€/an sur 6 ans (RH) et 10K€/an (partenariat ALEC)

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

Action 3 : Assurer le suivi des indicateurs au travers de l'observatoire

ENJEUX

Suivre et contrôler l'avancement des actions à partir d'informations et de données répertoriées dans l'observatoire.

Objectifs globaux

Consommation d'énergie : +13% en 2050/2010
Émissions de gaz à effet de serre : - 66% en 2050/2010
Production d'Énergie Renouvelable : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Veiller à l'adéquation entre avancement des actions et avancement des indicateurs,
- Poursuivre les réflexions sur la création, voire la modification, d'indicateurs pour les rendre plus performants/fiables/adéquats,
- Veiller aux nouvelles données produites par différents organismes et évaluer la pertinence d'utiliser ces informations pour en faire de nouveaux indicateurs du PCAET.
- Articuler / Intégrer les données du PCAET avec celles de l'observatoire du SCoT

Pilote(s)

SYBARVAL
1 ETP + stagiaires ou apprentis

Partenaires

DDTM, DREAL, SDEEG, Région Nouvelle-Aquitaine, intercommunalités, GRDF, Enedis, Département de la Gironde, Communes, AREC, INSEE, CITEPA, ALEC
...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : collectivités territoriales et institutions locales, habitants du territoire, en améliorant leur qualité de vie, entreprises locales, acteurs de la transition énergétique (associations, ONG).

Indicateurs de suivi :

- Mise en place et suivi de l'observatoire ; recherche et intégration de données

Budget et subventions : dépenses prévisionnelles de 45K€/an sur 6 ans (RH) et 10K€/an (partenariat ALEC)

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 1 : Animer et suivre la mise en œuvre du Plan Climat

Action 4 : Former, informer, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire

ENJEUX

Éduquer les habitants et acteurs du territoires à la démarche du plan climat, à ses enjeux et actions afin de faire émerger d'éventuels nouvelles actions ou ambassadeurs.

Objectifs globaux

Consommation d'énergie : +13% en 2050/2010
Émissions de gaz à effet de serre : - 66% en 2050/2010
Production d'Énergie Renouvelable : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Renforcer les échanges avec les instances de concertation communales (conseils de quartiers, conseils des sages, conseils de villages),
- Renforcer les échanges avec le Conseil de Développement du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre,
- Dialoguer avec les acteurs du territoire pour favoriser la mise en œuvre de l'action.

Pilote(s)

SYBARVAL
1 ETP + stagiaires ou apprentis

Partenaires

Intercommunalités, Communes, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, CAUE, ADEME, ALEC, Conseil de Développement du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, Associations, clubs d'entreprises, SDEEG, PnrLG ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : habitants, conseils de quartiers, conseils des sages, conseils de villages, CODEV et acteurs du territoire.

Indicateurs de suivi :

- Mise en place de formations ou outils de sensibilisation

Budget et subventions : dépenses prévisionnelles de 45K€/an sur 6 ans (RH) et 10K€/an (partenariat ALEC)

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 2 : Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire

SOMMAIRE DE L'AXE

5. Rénover les bâtiments publics résidentiels et tertiaires et baisser leurs consommations d'énergie

6. Accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement en s'appuyant notamment sur les plateformes de la rénovation énergétique

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 2 : Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire constitue une priorité déjà engagée sur le territoire. Plusieurs démarches concrètes illustrent cette volonté.

La COBAS déploie notamment des actions de **mutualisation de travaux à l'échelle d'un quartier**, qui consistent à identifier des secteurs prioritaires, animer la dynamique locale, mettre en place des dispositifs d'« aller vers » et faciliter la mise en relation des acteurs concernés. Elle intègre également les enjeux de rénovation énergétique dans son **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH).

La commune de La Teste-de-Buch a engagé un **suivi précis des consommations de bois et d'énergie de ses bâtiments publics**, en distinguant la nature, la provenance et le niveau de certification des sources utilisées.

Aussi, les trois intercommunalités du territoire privilégient l'**usage de matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation de bâtiments publics**, renforçant ainsi la cohérence entre sobriété énergétique et choix durables en matière de matériaux.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 2 : Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire

Action 5 : Rénover les bâtiments publics résidentiels et tertiaires et baisser leurs consommations d'énergie

ENJEUX

Rénover le bâti public de façon à réduire les besoins énergétiques, c'est à dire la consommation d'énergie et de fait les émissions de gaz à effet de serre correspondants au patrimoine des collectivités.

Objectif(s)

Secteur résidentiel : -53% en 2050/2010
Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Suivre les Schémas Directeurs Immobiliers communaux et intercommunaux
- Rénover le parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire
- Rénover le parc immobilier résidentiel détenu par les bailleurs publics
- Construire des nouveaux bâtiments exemplaires cohérents avec les objectifs d'écoconception et de sobriété foncière
- Appliquer des mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, consommations de gaz et électricité, etc.)
- Utiliser des matériaux biosourcés, notamment dans les bâtiments publics
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des opérations programmées de renouvellement urbain
- Intégrer la prise en compte de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans la rénovation et la gestion des bâtiments publics, conformément à la réglementation en vigueur pour les établissements recevant du public.
- Optimisation des usages du patrimoine bâti pour éviter de nouvelles constructions consommatrices de ressources - et en particulier les changements d'affectation du sol déstockant des gaz à effet de serre

Pilote(s)

SYBARVAL, collectivités

Partenaires

Communes et intercommunalités, ADEME, ALEC, CAUE33, SDEEG, Département, GRDF
...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : collectivités, entreprises

Indicateurs de suivi :

- Liste de bâtiments publics rénovés ; nombre de KWh/m²/an pour les bâtiments publics

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 2 : Réduire la consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire

Action 6 : Accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement en s'appuyant notamment sur le service public France Rénov' local

ENJEUX

Conseiller les ménages sur la rénovation de leur habitat (énergie, insalubrité, adaptation, etc.) pour les accompagner à l'amélioration de leurs lieux de vie.

Objectif(s)

Secteur résidentiel : -53% en 2050/2010

Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Poursuivre l'information et l'accompagnement des habitants à la rénovation énergétique via les Services Publics de la Rénovation de l'Habitat
- Rechercher et mettre en place des propositions de "bouquet financeurs"
- Proposer des aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov
- Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs…)
- Créer les mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation
- Structurer la communication, de l'accompagnement et du conseil à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov'

Pilote(s)

SYBARVAL, EPCI

Partenaires

Communes, intercommunalités, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde (SLIME), Etat (DDTM-ANAH), ADIL, CREAQ, SOLIHA, PROCIVIS

…

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : propriétaires, co-propriétaires, locataires quels que soient leurs revenus

Indicateurs de suivi :

- Part de la population couverte par un Service Public Rénovation Habitat
- Nombre de particuliers / copropriétés accompagnés via le SPRH
- Recensement des moyens de chauffage anciens
- Consommation du secteur
- Nombre de professionnels certifiés RGE

Budget et subventions : Anah, Région Nouvelle-Aquitaine, EPCI

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

SOMMAIRE DE L'AXE

7. Assurer la lisibilité des dispositifs en matière de performance environnementale des entreprises sur le territoire
8. Embarquer les acteurs économiques dans la démarche plan climat
9. Promouvoir un tourisme éco-responsable
10. Développer et soutenir une économie circulaire

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone est au cœur des actions menées par les intercommunalités du territoire.

Par exemple, la COBAN et la COBAS **soutiennent et accompagnent les acteurs locaux afin de favoriser l'émergence d'écosystèmes industriels tournés vers la décarbonation** (à travers la structuration de clusters hydrogène ou encore la valorisation de la chaleur fatale).

Aussi, les trois intercommunalités du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, chacune compétente en matière de gestion des déchets, œuvrent à **améliorer la collecte et le tri**. Cela se traduit notamment par le déploiement du tri à la source, l'extension de la collecte sélective et la mise à disposition de composteurs pour les habitants.

Le site internet **RCommerce** valorise les entreprises du territoire et **favorise ainsi la consommation locale.**

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Action 7 : Assurer la lisibilité des dispositifs en matière de performance environnementale des entreprises sur le territoire

ENJEUX

Encourager les entreprises du territoire à optimiser et pérenniser leur(s) performance(s) énergétique, ainsi qu'à aborder une réflexion autour de l'adaptation au changement climatique.

Objectif(s)

Secteur industriel : +87% en 2050/2010

Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Rénover et développer les énergies renouvelables pour les bâtiments d'entreprises
- Identifier et aménager / réhabiliter le foncier permettant l'implantation de nouvelles entreprises industrielles dans une logique de sobriété foncière et de rationalisation de la gestion de l'espace
- Soutenir et accompagner les acteurs pour favoriser la création d'écosystèmes industriels autour de la décarbonation (ex. clusters H2, réutilisation de chaleur fatale…)

Pilote(s)

SYBARVAL, CCI, CMA

Partenaires

BA2E, intercommunalités, ALEC, ADEME, Associations et clubs d'entreprises …

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : entreprises, industriels

Indicateurs de suivi :

- Nombre de prestations mises en place par la CCI / CMA
- Nombre d'entreprises engagées dans une démarche RSE
- Nombre de temps de sensibilisation à destination des entreprises

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Action 8 : Embarquer les acteurs économiques dans la démarche du plan climat

ENJEUX

Initier un dialogue avec les entreprises du territoire pour les mobiliser et les sensibiliser aux enjeux énergie-climat dans l'objectif de faciliter le passage à l'action.

Objectif(s)

Secteur industriel : +87% en 2050/2010

Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Solliciter individuellement les clubs et associations d'entreprises pour les sensibiliser au plan climat
- Mobiliser collectivement les entreprises grâce aux échanges initiés avec les clubs et associations d'entreprises
- Évaluer les besoins des entreprises sur les enjeux énergie-climat
- Définir un pool d'actions envisageables porté par les entreprises
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements et des orientations d'aménagement et de programmation

Pilote(s)

SYBARVAL, EPCI, BA2E

Partenaires

BA2E, intercommunalités, ALEC, ADEME, Associations et clubs d'entreprises, CCI, CMA

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : clubs d'entreprises, associations d'entreprises, entreprises

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réunions avec les acteurs économiques
- Liste des actions mises en place avec les acteurs économiques

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Action 9 : Promouvoir un tourisme éco-responsable

ENJEUX

Poursuivre une offre de tourisme éco-responsable sur le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre afin de limiter son impact.

Objectif(s)

Secteur industriel : +87% en 2050/2010

Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Renforcer les échanges avec les acteurs du tourisme
- Encourager le développement des énergies renouvelables pour les professionnels du tourisme
- Promouvoir les démarches environnementales auprès des professionnels du tourisme
- Consolider et renforcer la lisibilité de l'offre pour diminuer l'utilisation de la voiture par les touristes

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Offices de Tourisme, Région Nouvelle-Aquitaine, Gironde Tourisme, SIBA, Communes et intercommunalités, professionnels du tourisme, PnrLG, ADEME, ALEC, Associations de promotion du tourisme, SDEEG

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : touristes, population locale, acteurs du tourisme

Indicateurs de suivi :

- Nombre de dispositifs déployés
- Nombre de professionnels et acteurs impliqués

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 3 : Accompagner le développement d'une économie sobre en carbone

Action 10 : Développer et soutenir l'économie circulaire

ENJEUX

Accompagner et mobiliser le territoire dans sa transition d'un économie linéaire des déchets vers une économie circulaire, c'est-à-dire plus durable et sobre en émissions de CO2.

Objectif(s)

Secteur industriel : +87% en 2050/2010

Secteur tertiaire : -41% en 2050/2010

Détail de l'action

- Proposer aux intercommunalités d'entreprendre la démarche Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME pour mettre en place le référentiel Économie Circulaire
- S'appuyer sur/tisser des partenariats avec des experts de l'économie circulaire
- Solliciter les clubs/associations d'entreprises et les entreprises pour les sensibiliser aux enjeux d'économie circulaire
- Évaluer les besoins des entreprises sur les enjeux d'économie circulaire
- Encourager/Soutenir le développement des filières des matériaux biosourcés

Pilote(s)

SYBARVAL, EPCI

Partenaires

BA2E, CCI, CMA, ADEME, RECITA, Collectif Marées, Département de la Gironde,

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : entreprises, industriels, associations ou clubs d'entreprises.

Indicateurs de suivi :

- Mise à jour des référentiels Eci
- Nombre de professionnels et acteurs impliqués

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

SOMMAIRE DE L'AXE

11. Coordonner l'offre de mobilité sur le territoire

12. Inciter à l'émergence de plans de mobilité publics et privés

13. Poursuivre le développement de pôles d'échanges autour des gares et en dehors pour renforcer le maillage multimodal

14. Développer la pratique du vélo par les habitants et les touristes

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport est un enjeu central pour le territoire.

La majorité des collectivités œuvrent à **améliorer le confort et la sécurité des cheminements piétons**, favorisant ainsi les mobilités actives.

Les trois intercommunalités développent par ailleurs des **infrastructures de covoiturage.**

Aussi, la commune d'Arcachon s'engage par exemple dans la mise en place de **services d'autopartage et la mutualisation de flottes de véhicules**, tandis que la COBAN **soutient l'acquisition de vélos par une aide financière**, contribuant à l'essor de modes de déplacement plus doux.

De son coté, la Communauté de communes du Val de l'Eyre a déployé le dispositif **Rézo Pouce** pour organiser l'auto-stop.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Action 11 : Coordonner l'offre de mobilité sur le territoire

ENJEUX

Inciter les habitants et les acteurs du territoire à modifier leurs habitudes de déplacements pour aller vers des transports publics, transports doux ou la mobilité active.

Objectif(s)

Secteur transports : -59% en 2050/2010

Détail de l'action

- Proposer des mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun
- Proposer des mesures d'acculturation et de communication autour du covoiturage
- Promouvoir des mobilités maritimes à moindre impact environnemental
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PDM au travers des plans d'actions pour la diversification des offres de transport

Pilote(s)

EPCI

Partenaires

SYBARVAL, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Communes, Associations dédiées à la mobilité, ADEME, ALEC, Offices de tourisme

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : touristes, habitants, acteurs du tourisme

Indicateurs de suivi :

- Déploiement d'un outil d'informations

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Action 12 : Inciter à l'émergence de plans de mobilité publics et privés

ENJEUX

Mobiliser les collectivités territoriales et les acteurs privés à l'élaboration de plans visant à favoriser des déplacements professionnels et domicile-travail plus vertueux pour réduire les émissions de gaz et effets de serre et la consommation d'énergie.

Objectif(s)

Secteur transports : -59% en 2050/2010

Détail de l'action

- Mettre en place une opération collective d'élaboration de plans de déplacements des agents des collectivités du territoire.
- Réduire et décarboner les déplacements domicile-travail et professionnels des agents : forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture…
- Déployer le covoiturage en interne à la collectivité
- Réduire et décarboner les déplacements domicile-travail et professionnels
- Expérimenter un Plan de Déplacement Inter Entreprises sur une Zone d'Activités Économiques
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PDM au travers des plans d'actions pour la construction de plans de mobilité publics et privés

Pilote(s)

EPCI, SYBARVAL

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Communes, Associations dédiées à la mobilité, ADEME, ALEC, associations et clubs d'entreprises, CCI, BA2E, CMA

…

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : collectivités territoriales, entreprises, industriels

Indicateurs de suivi :

- Nombre de PDM mis en place et de communes engagées
- Nombre de travailleurs utilisant les actions du PDM
- Mise en place de l'expérimentation d'un Plan de Déplacement Inter Entreprises

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Action 13 : Poursuivre le développement de pôles d'échanges autour des gares et en dehors pour renforcer le maillage multimodal

ENJEUX

Valoriser les pôles d'échange intermodaux du territoire et en améliorer le maillage.

Objectif(s)

Secteur transports : -59% en 2050/2010

Détail de l'action

- Aménager les quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageur, etc.)
- Mettre en place des infrastructures de covoiturage (points de rencontre, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage…)
- Mettre en place des services d'autopartage ou mutualisation de flottes
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PDM au travers des plans d'actions pour l'aménagement de pôles d'échanges routiers et ferrés sur l'ensemble du territoire

Pilote(s)

EPCI

Partenaires

État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Communes

…

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : habitants, touristes et plus largement usagers de l'offre de transports du territoire

Indicateurs de suivi :

- Aménagements réalisés et offre de service (infrastructures)

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Action 14 : Développer la pratique du vélo par les habitants et les touristes

ENJEUX

Encourager les habitants et les touristes à se déplacer à vélo, y compris vélo à assistance électrique (VAE), en valorisant les bénéfices de ce type de mobilité.

Objectif(s)

Secteur transports : -59% en 2050/2010

Détail de l'action

- Valoriser la rapidité de ce mode de transport, le fait que ce soit bénéfique pour la santé, en encourageant le "tourisme lent" et le tourisme sportif, etc.
- Proposer des mesures d'acculturation et de communication autour de la pratique du vélo
- Mettre en place des voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo
- Mettre en place des services de location ou de prêt de vélos
- Soutenir et accompagner la filière vente et réparation de vélos
- Proposer des aides à l'achat de vélos
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PDM au travers des plans d'actions pour le développement de l'offre et de la pratique cyclables sur l'ensemble du territoire

Pilote(s)

EPCI

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Communes, Associations dédiées à la mobilité, ADEME, ALEC, Offices de tourisme

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : habitants, touristes et plus largement usagers de l'offre de transports du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'aménagements installés (arceaux et abris vélos, borne de recharge des vélos électriques)
- Maillage en pistes cyclables
- Évolution des parts modales

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 4 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport

Action 15 : Promouvoir l'utilisation de véhicules à énergies alternatives au pétrole

ENJEUX

Encourager les acteurs du territoire à se tourner vers des véhicules dits plus propres.

Objectif(s)

Secteur transports : -59% en 2050/2010

Détail de l'action

- Proposer des mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique
- Développer et exploiter l'infrastructure de recharge en voirie
- Instaurer un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/PDU
- Aider à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées complémentaires aux aides nationales
- Changer les motorisations des flottes de bus, de cars, de bennes à ordures
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PDM au travers des plans d'actions pour l'acquisition et l'utilisation de véhicules à énergies alternatives au pétrole

Pilote(s)

EPCI + partenaires

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, Communes, SDEEG, ADEME, ALEC, Associations dédiées à la mobilité, GRDF, Enedis, SEML Route des lasers, SEM Gironde Énergies, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Mesure de l'usage des bornes électriques
- Aménagements réalisés pour la promotion de la mobilité alternative
- Nombre de véhicules électriques circulants

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

SOMMAIRE DE L'AXE

15. Promouvoir l'utilisation de véhicules à énergies alternatives au pétrole
16. Développement des énergies alternatives aux énergies fossiles
17. Favoriser et faciliter le développement du photovoltaïque
18. Développer la filière de méthanisation
19. Utiliser le potentiel en géothermie du territoire
20. Garder une veille sur les opportunités de la filière hydrogène (production et consommation)
21. Investiguer les potentiels de création de réseaux de chaleur

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Développer et diversifier les énergies renouvelables est un levier essentiel pour accélérer la transition énergétique du territoire.

Le SIBA œuvre d'ores-et-déjà à la **méthanisation des boues issues de la station d'épuration** de La Teste de Buch, contribuant ainsi à produire une énergie locale et valorisée.

Les communes d'Arès et de Biganos ont **financé et réalisé des études de faisabilité de réseaux de chaleur**, ouvrant la voie à des solutions collectives et performantes.

Enfin, la commune de Lanton s'implique directement dans le développement des énergies renouvelables par une prise de **participation et un soutien financier à des projets EnR**, renforçant l'ancrage territorial de ces initiatives.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 16 : Développement des énergies alternatives aux énergies fossiles

ENJEUX

Favoriser la mise en place des énergies renouvelables sur le territoire.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Proposer des mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique
- Développer et exploiter l'infrastructure de recharge en voirie
- Instaurer un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/PDU
- Aider à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées complémentaires aux aides nationales
- Changer les motorisations des flottes de bus, de cars, de bennes à ordures
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables
- S'appuyer sur le Plan Paysage de Transition Energétique et Écologique pour mieux intégrer les enjeux paysagers et écologiques des projets d'énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

ALEC, SDEEG, Gironde Énergies, Solévent, GRDF, EDF, Enedis, Collectivités territoriales, entreprises, habitants,

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Part des énergies renouvelables produite dans la consommation d'énergie
- Nombre d'installations de production d'énergies renouvelables

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 17 : Favoriser et faciliter le développement du photovoltaïque

ENJEUX

Conformément au SCoT, viser les espaces artificialisés, pollués ou en friches pour y développer le photovoltaïque. Engager des réflexions autour de l'autoconsommation et le stockage de l'électricité.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Viser les espaces artificialisés ou pollués
- Développer les pratiques d'autoconsommation et de stockage
- Poursuivre les permanences solaire à destination des habitants
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, intercommunalités, communes, ADEME, ALEC, EDF, Enedis, Porteurs de projets privés, SDEEG, SEM Gironde Énergies ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : habitants, entreprises, professionnels du tourisme, industriels

Indicateurs de suivi :

- Production d'électricité photovoltaïque
- Nombre d'installations
- Nombre de permanences solaires organisées

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 18 : Développer la filière de méthanisation

ENJEUX

Favoriser le développement de la méthanisation.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Créer des unités de méthaniseurs
- Améliorer la collecte et le tri : tri à la source et collecte sélective, distribution de composteurs et lombricomposteurs, adaptation des centres de tri
- Augmenter la valorisation énergétique des déchets collectés qui ne être pas être recyclés
- Soutenir et accompagner la filière déchets
- Développer les outils d'assistance technique (mise en relation producteurs / distributeurs ...)
- Collecter pour la méthanisation ou la fertilisation des déchets organiques
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Département de la Gironde, Collectivités territoriales, GRDF, ADEME, ALEC, SIBA, Porteurs de projets, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'unités de production
- Estimation des volumes d'intrants valorisables

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 19 : Utiliser le potentiel en géothermie du territoire

ENJEUX

Favoriser le développement de la géothermie.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Valoriser et utiliser l'étude de potentiel en géothermie réalisé par le BRGM
- Valoriser et utiliser l'étude complémentaire de l'ALEC sur les possibilités de création de réseau de chaleur géothermique
- Faciliter des étude de faisabilité technique de forages géothermiques comme appui ou substitution à la biomasse dans le mix énergétique des réseaux de chaleur et des bâtiments publics
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

BRGM, ADEME, ALEC, Communes, intercommunalités, Porteurs de projets publics et privés, SDEEG, Département de la Gironde, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'installations en géothermie / réseaux de chaleur
- Production d'énergie par la géothermie

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 20 : Garder une veille sur les opportunités de la filière hydrogène (production et consommation)

ENJEUX

Poursuivre la veille sur le développement de l'hydrogène et rester à l'écoute des opportunités territoriales.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Participer au développement ou soutien à l'infrastructure de recharge et d'avitaillement en carburants alternatifs (hydrogène, GNV…)
- Veiller aux projets H2 envisagés sur le territoire
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

ALEC, ADEME, GRDF, SEML Route des lasers, SEM Gironde Énergies …

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Évolution de la production d'hydrogène

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 5 : Développer et diversifier les énergies renouvelables

Action 21 : Investiguer les potentiels de création de réseaux de chaleur

ENJEUX

Accompagner les acteurs du territoire au développement des réseaux de chaleur.

Objectif(s)

Secteur énergies renouvelables : +437% en 2050/2010

Détail de l'action

- Objectiver et mettre en œuvre le cas échéant le potentiel de récupération de chaleur sur l'assainissement
- Veiller au classement des réseaux de chaleur (raccordement obligatoire lors du remplacement du système de chauffage)
- Faciliter le financement et la réalisation d'études de faisabilité
- Faciliter la création, extension et exploitation de réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour le développement des énergies renouvelables

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

CEREMA, ALEC, BRGM, SIBA, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre de réseaux de chaleur
- Évolution de la production des réseaux de chaleur

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

SOMMAIRE DE L'AXE

22. Embarquer le territoire dans une trajectoire climato-compatible

23. Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la qualité et la quantité de la ressource en eau

24. Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé

25. Œuvrer pour la sobriété foncière

26. Préserver et élargir les aires protégées

27. Renforcer la gestion des forêts

28. Améliorer les continuités écologiques

29. Reconstituer les zones humides et les boisements pour renforcer les pratiques stockantes de carbone

30. Développer une agriculture résiliente et une alimentation saine

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Exemples d'actions à l'œuvre sur le territoire

**Liste non exhaustive*

Construire un territoire résilient face au changement climatique implique d'agir sur différents leviers d'aménagement et de gestion urbaine.

Les communes de Belin-Béliet et de Marcheprime se sont engagées dans des **opérations de recyclage urbain**, à travers la reconversion de friches, la requalification de quartiers dégradés ou encore la revitalisation de petites et moyennes centralités.

Une majorité de collectivités du territoire mène parallèlement des **actions de végétalisation** : aménagement de cours d'école, lutte contre les îlots de chaleur urbains et, plus largement, la promotion de la nature en ville.

Enfin, les communes de La Teste-de-Buch, Arcachon et Lanton mettent en œuvre une **gestion optimisée et raisonnée des flux dans les bâtiments publics et pour d'autres usages**, comme l'arrosage des espaces verts, afin de réduire la pression sur les ressources.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 22 : Embarquer le territoire dans une trajectoire climato-compatible

ENJEUX

Réaliser un diagnostic de vulnérabilité du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et décliner des stratégies et plans d'actions au niveau des collectivités locales.

Objectif(s)

Préparer l'adaptation du territoire aux aléas et risques climatiques

Détail de l'action

- Traduire la stratégie du PCAET dans le SCOT et la décliner dans les PLU(i)
- Engager l'adaptation au changement climatique du territoire grâce au programme TACCT de l'ADEME, en articulant la démarche avec celle du PnrLG afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des approches sur le territoire concerné
- Agir pour la résilience du territoire face aux risques naturels

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Collectivités territoriales, PnrLG, Parc naturel Marin du Bassin d'Arcachon, SIBA, SAGEs, Agence Eau Adour Garonne,

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : le territoire

Indicateurs de suivi :

- Réalisation du diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Nombre de communes ayant mis en place un plan d'actions sur la base du diagnostic
- Nombre d'actions issus du diagnostic de vulnérabilité

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 23 : Valoriser les actions et initiatives des différents acteurs sur la qualité et la quantité de la ressource en eau

ENJEUX

Intégrer la gestion de l'eau dans les politiques d'aménagement et la promotion de solutions fondées sur la nature pour accroître la résilience du territoire tout en préservant les écosystèmes et la qualité des ressources.

Objectif(s)

Préserver la ressource en eau

Détail de l'action

- Mettre en place des mesures de suivi des prélèvements (compteurs avec télétransmission….)
- Mettre en place et suivre un plan d'actions de réduction de fuites.
- Appliquer le décret fuite
- Mettre en œuvre une gestion optimisée et raisonnée des flux dans les bâtiments publics et autres usages (arrosage des espaces verts…)
- Accompagner les acteurs industriels dans la réduction de consommation et réutilisation des eaux usées traitées
- Accompagner ou mettre en œuvre des projets labellisés « solutions fondées sur la nature » (restauration des zones humides, renaturation, restauration des cours d'eau)
- Accompagner et faciliter des projets de réutilisation des eaux (eaux usées traitées, eaux de pluie, eaux grises…)
- Encourager l'utilisation économe de l'eau par tous les usagers dans les instances liées à l'eau et dans les politiques publiques propres
- Intégrer la gestion de l'eau dans les défis et les documents relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire
- Informer et sensibiliser le grand public vers des pratiques plus sobres en eau

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Communes, intercommunalités, SIBA, Agence de l'eau Adour Garonne, Département de la Gironde, …

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Suivi des volumes de prélèvements en eau potable
- Suivi des volumes de pluie sur le territoire
- Analyse de conformité sanitaire de l'eau potable sur le territoire

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 24 : Protéger la biodiversité nocturne par la création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé

ENJEUX

Limiter la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité nocturne, observer la voie lactée et réduire la consommation énergétique.

Objectif(s)

Se conformer à la labellisation RICE du Parc naturel Régional des Landes de Gascogne

Détail de l'action

- Agir pour l'efficacité énergétique et la sobriété pour l'éclairage public
- Respecter les caractéristiques techniques de l'éclairage public fixées dans la RICE
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits pour la préservation de la faune nocturne
- Conduire un travail partenarial (Communes/SDEEG/PnrLG/ SYBARVAL) pour préserver les secteurs identifiés comme continuités écologiques nocturnes de la pollution lumineuse
- Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité nocturne en s'appuyant sur les formats d'animation proposées par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Pilote(s)

SYBARVAL et PnrLG

Partenaires

Communes, intercommunalités, SDEEG, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : collectivités territoriales

Indicateurs de suivi :

- Labellisation RICE
- Renouvellement du parc d'éclairage extérieur

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 25 : Œuvrer pour la sobriété foncière

ENJEUX

Limiter et encadrer l'artificialisation des sols et son imperméabilisation pour éviter l'étalement urbain et la dégradation de la nature.

Objectif(s)

Mettre en œuvre le SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Détail de l'action

- Mettre en place des observatoires de l'habitat et du foncier pour élaborer et suivre des stratégies foncières sobres
- Mettre en place des opérations d'aménagement en recyclage urbain : recyclage des friches, requalification des quartiers dégradés, revitalisation des petites et moyennes centralités…
- Conduire des opérations de végétalisation en ville : cours d'école, lutte contre les îlots de chaleur urbains, toute action favorable à la "nature en ville"
- Valoriser l'importance de la désimperméabilisation en s'engageant dans une démarche participative pour sa mise en œuvre (ex. débats, ateliers, outils de communication, …). Intégrer un coefficient d'imperméabilisation dans les documents d'urbanisme
- Réguler les constructions de surfaces bâties via les PLH / PLU : optimisation de l'usage du foncier, promotion de la densité, limitation de la construction de nouveaux bâtiments, incitations à la réhabilitation / reconversion, promotion d'habitats collectifs…
- Maintenir la vocation agricole et naturelle du foncier (ZAP, PAENP, Espace Naturel Sensible, ZPENS), notamment dans le plan régional de l'agriculture durable (PRAD)
- Mobiliser des outils juridiques permettant de pérenniser les projets dans le temps (ex. maîtrise foncière, protection réglementaire ou contractuelle…)
- Inciter à l'installation de systèmes de rafraîchissement, peu consommateurs d'énergie, comme les puits canadiens ou les eaux de pluie stockées sous terre

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Communes, intercommunalités, Département de la Gironde, PnrLG, CAUE, CEREMA,

…

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Évolution de la consommation foncière par commune et par typologie

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 26 : Préserver et élargir les aires protégées et les espaces naturels sensibles

ENJEUX

Entretenir et favoriser l'élargissement des aires protégées et des espaces naturels sensibles du territoire pour favoriser l'implantation de la biodiversité.

Objectif(s)

Renforcer les enjeux environnementaux

Détail de l'action

- Sur la base des outils fonciers et réglementaires existants, étendre le réseau d'aires protégées, d'espaces naturels sensibles et de protections fortes
- Garantir la compatibilité des usages par un cadre de surveillance et de contrôle des activités adapté aux enjeux des aires protégées et des espaces naturels sensibles
- Favoriser et accompagner les citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées et des espaces naturels sensible
- Valoriser les services rendus par les aires protégées et les espaces naturels sensibles, et mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour leur financement
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour la préservation des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Communes, intercommunalités, PnrLG, PNMBA, SAGEs, Département de la Gironde,

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre et superficie des aires protégées
- Nombre et superficie des espaces naturels sensibles
- Part des surfaces de la trame verte acquise ou gérée par une entité publique (Gironde, CDL)

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 27 : Renforcer la gestion des forêts

ENJEUX

Sensibiliser et favoriser la prise en compte des forets comme solution face au changement climatique.

Objectif(s)

Préserver et maintenir le couvert forestier

Détail de l'action

- Approfondir la connaissance sur la filière bois et sensibiliser le public et les acteurs au rôle des espaces forestiers
- Sensibiliser à la gestion durable et à ses intérêts pour les propriétaires : Restauration de l'équilibre forêt – gibier; conservation d'arbres morts et d'arbres à cavités pour le maintien de la biodiversité forestière; Déploiement du concept de "forêt mosaïque" visant à diversifier les essences et les modes de sylviculture
- Respect de la réglementation et de la sensibilisation du grand public pour limiter les départs de feu (obligations légales de débroussaillements, etc.)

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Communes, intercommunalités, PnrLG, PNMBA, ONF, DFCI, CNPF, COFOR, Département de la Gironde,

...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre de Plan Simple de Gestion

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 28 : Améliorer les continuités écologiques

ENJEUX

Maintenir les trames verte, bleue et noire et faciliter le développement de nouvelles trames.

Objectif(s)

Préserver et renforcer les corridors écologiques

Détail de l'action

- Identifier et hiérarchiser les continuités écologiques et des ruptures de corridors
- Introduire les enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanismes SCoT, PLU, PLU(i)
- Accompagner la mise en œuvre des projets d'aménagement par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints…)
- Fournir les documents d'aide à la mise en œuvre de solutions concrètes (ex. avantages et inconvénients des actions, grille de niveaux d'ambition, rappel des droits et devoirs des propriétaires et riverains…)
- Restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau identifiés comme prioritaires (plan de gestion des poissons migrateurs, plan de gestion de l'anguille, classement des cours d'eau…)
- Financer les opérations de restauration des continuités écologiques
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour la préservation des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques

Pilote(s)

SYBARVAL

Partenaires

Communes, intercommunalités, PnrLG, SAGEs, Département de la Gironde,

…

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Part des surfaces d'espaces remarquables en zone N et A des PLU(i)

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 29 : Reconstituer les zones humides et les boisements pour renforcer les pratiques stockantes du carbone

ENJEUX

Développer et favoriser les puits de carbone. Maintenir et renforcer, voire augmenter, les zones humides ainsi que les espaces boisés du territoire.

Objectif(s)

Œuvrer pour une atténuation plus importante des émissions de gaz à effet de serre anthropiques et veiller à la pérennité des écosystèmes majeurs.

Détail de l'action

- Favoriser l'achat de biomasse issue de haies certifiées pour l'alimentation des chaudières des collectivités
- Favoriser le maintien et accroissement du stock de carbone par les infrastructures agroécologiques (ex. financement de plantation de haies, paiement pour la mise en place ou maintien de pratiques, achats de crédits carbones auprès des producteurs…)
- Protéger le réseau de prairies et accompagner la gestion de ces espaces
- Suivre l'atteinte effective du gain écologique des sites naturels de compensation (SNC) du territoire
- Identifier des zones à potentiel de restauration (ex. état des lieux de la biodiversité, évolution urbanistique, gain écologique potentiel du terrain…)
- Assurer la traduction de cette fiche dans les PLU(i) au travers des règlements écrits et graphiques pour la préservation des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques

Pilote(s)

SYBARVAL, collectivités territoriales

Partenaires

Intercommunalités, communes, ONF, PnrLG, PNMBA, SAGEs, département de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, …

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Évolution des surfaces d'écosystème fixateur de carbone
- Évolution de la surface et de la qualité des zones humides
- Évolution de la séquestration carbone

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

Axe 6 : Construire un territoire résilient face au changement climatique

Action 30 : Développer une agriculture résiliente et une alimentation saine

ENJEUX

Partager, diffuser et suivre le Programme Alimentaire Territorial engagé par le Pays BARVAL.

Objectif(s)

Initier la résilience alimentaire du territoire

Détail de l'action

- Favoriser et faciliter la mise en place du PAT

Pilote(s)

Pays BARVAL

Partenaires

SYBARVAL, Communes, intercommunalités, Région Nouvelle-Aquitaine, SAFER Nouvelle-Aquitaine, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, DDTM Gironde, Chambre d'Agriculture Gironde, IEFC, ATIS, Agrobio33, Collectif Aliment-Terre, Université Bordeaux Montaigne, ...

Moyens techniques et financiers

Public(s) cible(s) : acteurs du territoire

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'hectares de cultures agricoles

Budget et subventions : -

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 033-200001634-20251113-03_03_2025-DE

